

Résultat intermédiaire de l'offre publique d'acquisition de UBS SA, Zurich et Bâle, portant sur la totalité des actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100 chacune, de Aar et Tessin SA d'Electricité (Atel), Olten, en mains du public

Par la présente annonce, est communiqué le résultat intermédiaire de l'offre publique d'achat («l'offre») de UBS SA, Zurich et Bâle, («UBS») portant sur toutes les actions nominatives Aar et Tessin SA d'Electricité (Atel), Olten, («Atel») se trouvant en mains du public, d'une valeur nominale de CHF 100 chacune.

**Offre** UBS a publié le 12 juillet 2004 le prospectus d'offre pour les actions nominatives d'Atel d'une valeur nominale de CHF 100 chacune se trouvant en mains du public. Le prix net offert est de CHF 1208 par action nominative Atel d'une valeur nominale de CHF 100 chacune.

**Résultat intermédiaire** Le délai de l'offre a expiré le 23 juillet 2004, 12 h 00 HEC. Jusqu'à ce moment, 90 actions nominatives Atel d'une valeur nominale de CHF 100 chacune ont été présentées à UBS. Celles-ci correspondent à 0,007% des actions nominatives Atel d'une valeur nominale de CHF 100 chacune sur lesquelles porte l'offre, respectivement à 0,003% du capital-actions émis d'Atel. En prenant en considération les actions nominatives Atel d'une valeur nominale de CHF 100 détenues par UBS, respectivement par les personnes agissant de concert avec elle, il en résulte une participation d'UBS de 1'814'236 actions nominatives Atel d'une valeur nominale de CHF 100 chacune, ce qui correspond à 59,757% du capital-actions émis et des droits de vote d'Atel.

**Délai supplémentaire** Conformément au prospectus d'offre du 6 juillet 2004, le délai de l'offre est prolongé aux mêmes conditions pour 10 jours de bourse («délai supplémentaire»). **Le délai supplémentaire court du 29 juillet 2004 au 11 août 2004, 12 h 00 HEC.**

**Annonce** *Actionnaires conservant leurs titres en dépôt auprès d'une banque*  
Les actionnaires désirant accepter l'offre sont priés de se conformer aux instructions de leur banque dépositaire.

*Actionnaires conservant leurs titres à domicile ou dans un coffre bancaire*  
Les actionnaires qui conservent leurs actions nominatives à domicile ou dans un coffre bancaire sont invités à compléter le formulaire «Déclaration d'acceptation et de cession», qui peut être obtenu auprès du registre des actions d'Atel, ShareCommService AG, Europastrasse 29, 8152 Glattbrugg, et à le faire parvenir, dûment complété et signé, directement au registre des actions d'Atel, ShareCommService AG, Europastrasse 29, 8152 Glattbrugg, accompagné du/des certificat(s) d'actions non annulé(s), au plus tard le 23 juillet 2004, 12 h 00 HEC (délivré).

**Paiement du prix d'offre** Le paiement du prix de l'offre pour les actions nominatives d'Atel valablement présentées durant la durée de l'offre et pendant le délai supplémentaire sera vraisemblablement effectué avec valeur au 16 août 2004, selon les conditions figurant dans le prospectus d'offre du 6 juillet 2004.

**Renvoi au prospectus d'offre** Pour de plus amples détails, on peut se référer au prospectus d'offre du 6 juillet 2004 en français et allemand, lequel peut être retiré, sans frais, auprès de UBS Investment Bank, Transactions Legal, case postale, 8098 Zurich tél. +41-1-239 47 03, fax +41-1-239 21 11, e-mail «swiss-prospectus@ubs.com»).

**Numéro de valeur et ISIN** Action nominative Aar et Tessin SA d'Electricité (Atel)  
d'une valeur nominale de CHF 100 136.330 / CH0001363305

**Lieu et date** Zurich, le 29 juillet 2004

La banque mandatée pour l'exécution de l'offre:  
**UBS SA, agissant par son groupe d'affaires UBS Investment Bank**